

Le Dispositif Eco-Energie Tertiaire :

Une réglementation pour améliorer la performance globale des bâtiments tertiaires



Mardi
28
Mars
2023
9h – 14h

Hôtel Bordeaux Métropole **Salon d'honneur**

Esplanade Charles de Gaulles / Rue Jean Fleuret
33300 Bordeaux

Conférence technique territoriale organisée par
le Cerema Sud-Ouest, Bordeaux Métropole et Odéys



CONTEXTE & ENJEUX

La rénovation des bâtiments tertiaires représente un enjeu important vis-à-vis des politiques nationales de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre. Avec près d'un milliard de mètres carrés chauffés, dont 280 000 000 m² dans les collectivités locales, ce secteur représente 17 % de la consommation énergétique nationale. Il est donc nécessaire d'agir massivement sur le patrimoine existant afin de faire face à l'urgence climatique.

Le dispositif Éco Énergie Tertiaire paru le 23 juillet 2019 engage les acteurs du tertiaire vers la sobriété énergétique, il impose une réduction progressive des consommations énergétiques des bâtiments à usage tertiaire (de - 40 % en 2030 à - 60% en 2050) afin de lutter contre le changement climatique.

Pour y parvenir, les actions déployées vont au-delà de la rénovation énergétique des bâtiments. Elles concernent aussi la qualité et l'exploitation des équipements ou encore le comportement des usagers.



OBJECTIFS

Cette conférence permettra de rappeler les repères réglementaires, de partager l'actualité 2023 et de faire connaître l'expérience de plusieurs acteurs. L'interactivité sera le cœur de cette conférence territoriale où le Cerema reviendra sur le dispositif éco énergie tertiaire et proposera des pistes d'actions, travaux et écogestes, en se basant sur des retours d'expérience et des éléments méthodologiques pour atteindre les objectifs fixés.



PUBLIC

- Élus des collectivités,
- Agents en charge de l'immobilier en collectivités,
- Gestionnaires de parc immobilier public et privé,
- Services déconcentrés de l'État

Nombre de places limité.



Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

cdéys

Cluster construction
et aménagement durables



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**



INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font uniquement en ligne, en cliquant sur ce [lien](https://forms.gle/UaWvroxiMJkNL07P9) :

<https://forms.gle/UaWvroxiMJkNL07P9>

Attention : nombre de places limité.

Date limite d'inscription : **21 Mars 2023**

L'inscription est **GRATUITE**, mais **OBLIGATOIRE**.



PROGRAMME

Le Dispositif Eco-Energie Tertiaire : Une réglementation pour améliorer la performance globale des bâtiments

9h-9h30 **Accueil café**

9h30-9h45 **Ouverture de la conférence**

- Bruno Leménager, Directeur du développement – Cerema Sud-Ouest
- Représentant de Bordeaux Métropole
- Christophe Philipponneau, Président d’Odéys - TIPEE

9h45 **Introduction, présentation du programme de la Conférence**

- Eve Guillemot, EV&CO, animatrice

9h50-10h40 **Le contexte et le cadre réglementaire**

Cadre réglementaire : les obligations réglementaires pour le parc tertiaire existant

- Le dispositif éco-énergie tertiaire : rappels et actualités

Marie Devit - Bureau d'études VIVIEN

- Les réglementations énergétiques pour le tertiaire existant

Clément Lannuzel - Cerema

Les ressources existantes :

- Actualités d’OPERAT, le centre de ressources Expertises Territoires

Sylvie Couturier - Cerema

Échanges avec les participants

10h40-11h40 **L’élaboration d’une stratégie DEET**

L’approche GPI : de la stratégie au plan d’action

Sylvie Couturier - Cerema

Retour d’expérience : animation et mise en œuvre du DEET par Bordeaux Métropole

Assiyatte Bolle et Fanette Cluzaud – Bordeaux Métropole

Le dispositif éco-énergie tertiaire ou l’opportunité de définir une stratégie d’intervention sur le patrimoine

Cécile Jolas - TIPEE

Échanges avec les participants

11h40-12h35 **La concrétisation du plan d’action**

Passer à l’action

- Des actions à faible investissement aux travaux

Stacy Alogna - Cerema

- Le financement des actions

Jean-Sébastien Foulon - Bordeaux Métropole

L’accompagnement à la mise en œuvre

- S’entourer de compétences techniques

Clément Lannuzel - Cerema

Échanges avec les participants

12h35 **Conclusion**

12h45 **Cocktail déjeunatoire**

INFORMATIONS

Lieu : Hôtel Bordeaux Métropole
Salon d'honneur – Rez de chaussée
 Esplanade Charles de Gaulle / Rue Jean Fleuret
 33300 Bordeaux

Contact : Sylvie COUTURIER – sylvie.couturier@cerema.fr

COMMENT VENIR ?



Par les transports en commun

- **Par le tramway :**

Ligne A

Arrêts Hôtel de Police - Mériadeck

PLAN D'ACCÈS

